

Active teaching and learning: stimulating students' engagement at Paris Descartes University



*Anne Laude, Xavier Coumoul, Pierre Buffet,
Ludivine Alvarez, Marion Harent, Stéphanie Lehu,
Thierry Koscielniak*

If you are happy to be here,
please raise your hand



Credit: <http://www.fanpop.com/clubs/kittens/images/5890512/title/happy-kitten-photo>

Please connect your mobile devices



Created by iconsmind.com
from the Noun Project



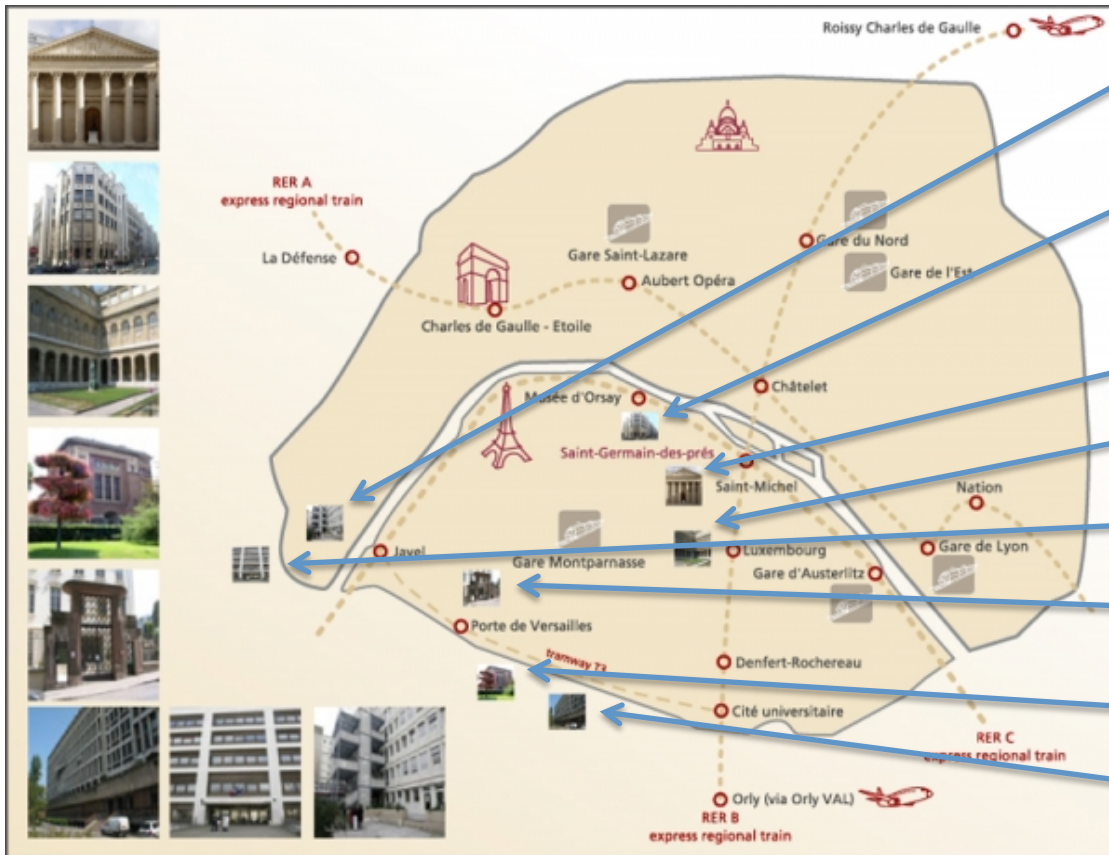
Paris Descartes University



Credit: Paris Descartes communication office

- **Multidisciplinary university**
 - Spread over 9 colleges and 1 institute of technology
- **38,900 students**
 - 200 PhD granted each year
- **4,000 members**
 - Faculty (2,200), researchers, staff
- **1,300 researchers**
 - 82 research labs

Paris Descartes University



Credit: Paris Descartes communication office



Université Sorbonne Paris Cité

Community of 4 universities + 4 HigherEd institutes
120 000 students



<http://www.uspc.fr>



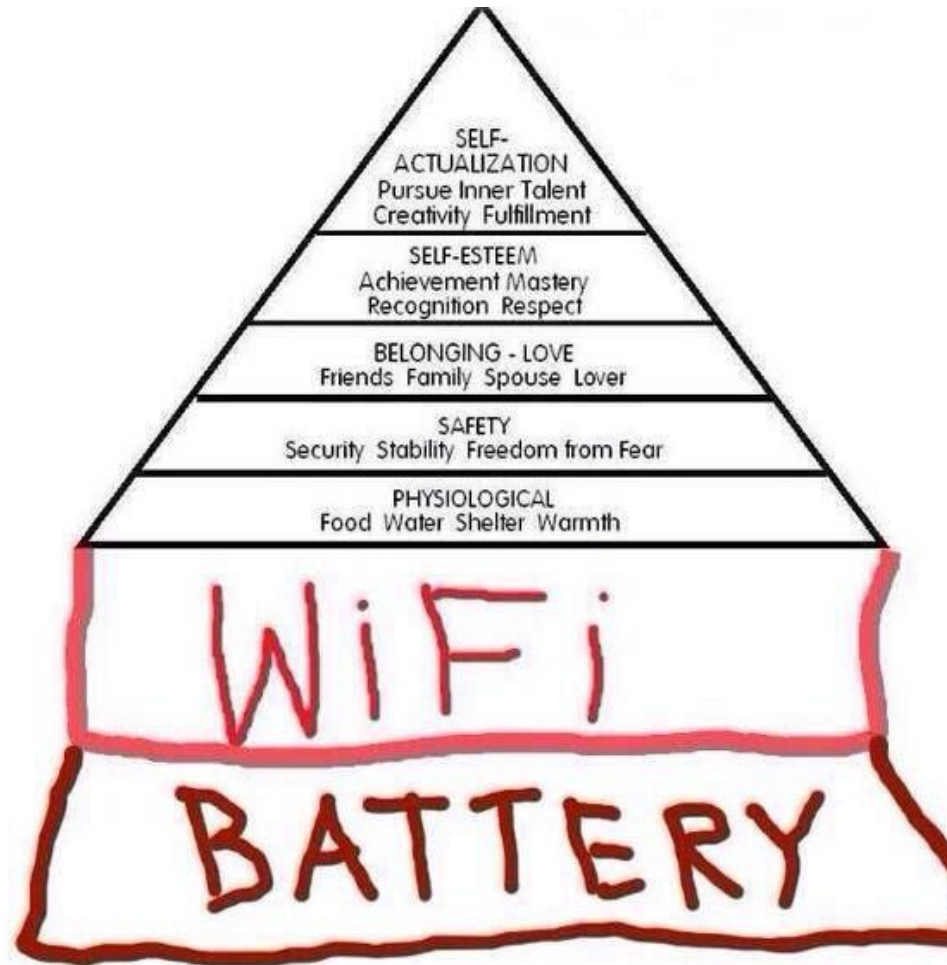


U^S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

Pédago-geek



New Maslow's pyramid of needs



Reserved rights

Are you?

- A Techno
- B Pedago
- C Both
- D Other



2reply.net is developed and hosted by:



<http://2reply.net>

Question ID 8839



Active teaching and learning: stimulating students' engagement at Paris Descartes University

A team work

- Anne Laude Law Professor – Dean of Law College
- Xavier Coumoul Biochemistry Professor
- Pierre Buffet Medical Sciences Professor

- **Ludivine Alvarez**
- **Marion Harent**
- **Stéphanie Lehu**
- Antoinette Bouziane
- Jennifer Carmichael
- Cloé Delévaque
- Carine Annette
- Marion Petipré
- Marion Affaire
- Claire Valencien Instructional Designers

- Bruno Bouret
- Yann Sallou Moodle Developers

The pedagogical trio



http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/a9/Television_crew_shooting_a_movie_during_turtle_nest_excavation_and_relocation.jpg
Par Maxfield Barbara, U.S. Fish and Wildlife Service [Public domain], via Wikimedia Commons

Teaching with digital tools is like making a movie.

You need a team:

Teacher

+

Instructional Designer

+

Multimedia / Video Engineer

Six examples of innovative teaching and learning activities

1. Interactive BYOD sessions during lectures with LMS Moodle
2. Co-writing an article on Law during Master courses.
3. After a series of Medecine lectures, final Q&A sessions are organized using an online forum.
4. « Chemist jeopardy » and « Cell signalisation Grand Slam » are activities based on the same model of online quizzes with rewards.
5. « Campus life »: students may ask online a question after each lecture.
6. « Game of Throbes » A trivial pursuit gamification which is performed live with students groups

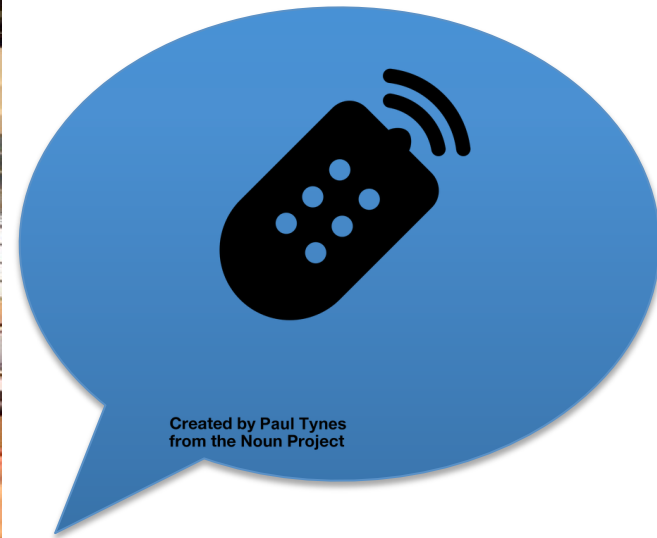
Six examples of innovative teaching and learning activities

1. Interactive BYOD sessions during lectures with LMS Moodle
2. Co-writing an article on Law during Master courses.
3. After a series of Medecine lectures, final Q&A sessions are organized using an online forum.
4. « Chemist jeopardy » and « Cell signalisation Grand Slam » are activities based on the same model of online quizzes with rewards.
5. « Campus life »: students may ask online a question after each lecture.
6. « Game of Throbes » A trivial pursuit gamification which is performed live with students groups

#1 Interactive BYOD sessions

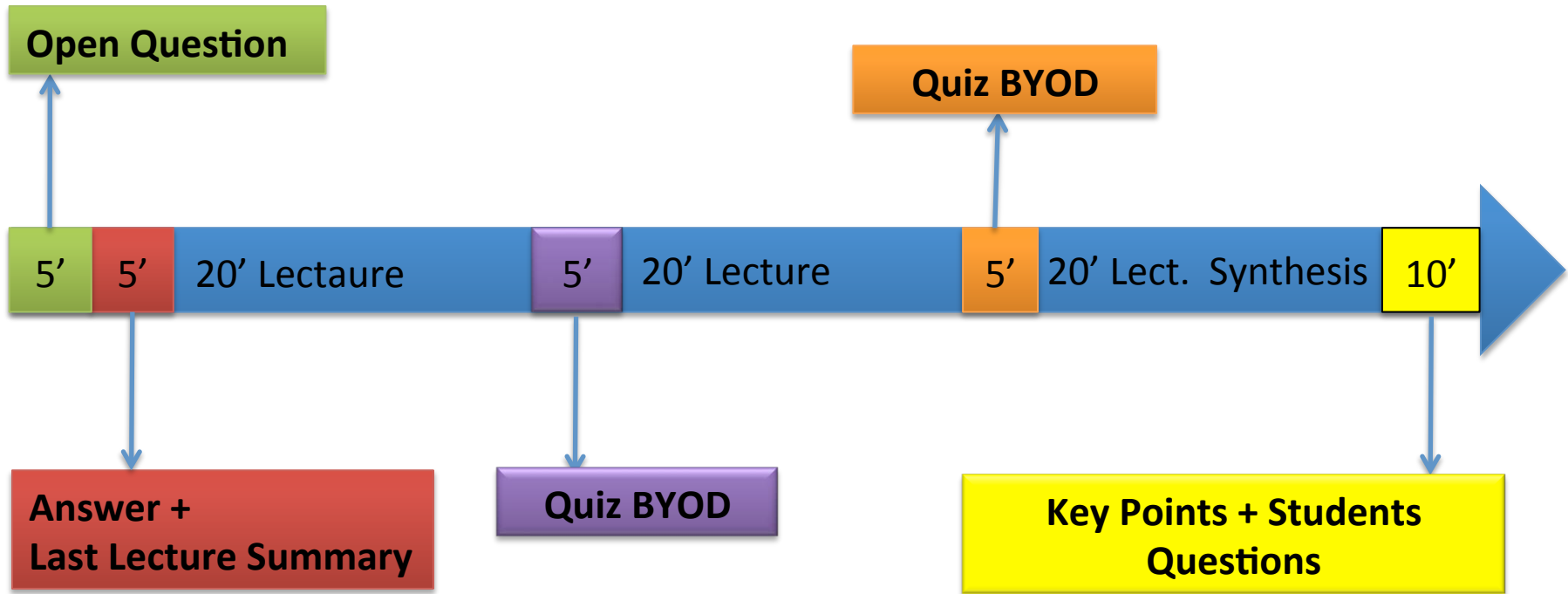


La Zapette à Moodle



Eng : Moodle Remoot Control

#1 Interactive BYOD sessions



Credits: Prof. Xavier Coumoul - College of Biomedical Sciences

Questionnaire Screenshots

16 UE 6.25 Signalisation cellulaire

[Supports de Cours](#)

[sondage équipement mobile Wi-Fi](#)

[Enquête sur le cours en anglais](#)

Les questions vont apparaître ci-dessous

[Question 1](#)

[Question 2](#)

[Question 3](#)

[Question 4](#)

[Question 4 après débat](#)

[Question 5](#)

[Question 5 après débat](#)

Votre feedback :

[Votre retour sur l'activité de questions interactives en TD](#)

Question 1





*1

Sélectionner la ou les réponses vraies (pour la condition NT)

- A. L'oxystérol augmente l'activité du promoteur tandis que la Dex n'a pas d'effet
- B. L'oxystérol et la Dex modifient l'activité du promoteur
- C. La Dex n'a pas d'effet sur l'activité du promoteur stimulée par l'oxystérol
- D. La Dex a un effet synergique sur l'activité du promoteur stimulée par l'oxystérol

Envoyer le questionnaire

1. Sélectionner la ou les réponses vraies (pour la condition NT)

Réponse	Moyenne	Total
A. L'oxystérol augmente l'activité du promoteur tandis que la Dex n'a pas d'effet	 20%	13
B. L'oxystérol et la Dex modifient l'activité du promoteur	 56%	37
C. La Dex n'a pas d'effet sur l'activité du promoteur stimulée par l'oxystérol	 14%	9
D. La Dex a un effet synergique sur l'activité du promoteur stimulée par l'oxystérol	 11%	7

https://moodle.org/plugins/view/mod_questionnaire

Theater and Classroom



Credit : T Koscielniak



Credit : T Koscielniak

La Zapette Version 1

[Voir](#)[Vos réponses : voir 1](#)[Toutes les réponses \(6\)](#)[Réglages avancés](#)[Questions](#)[Prévisualisation](#)

Q1

URL pour BYOD : <http://moodle-admin-qualif.parisdescartes.fr/BYOD/?sectionid=2734>

*1

Parmi ces légumes, lesquels sont des fruits

- Pomme de terre
- Carotte
- Tomate
- Potiron
- Choux fleur
- Courgette



Questionnaire – version 1

La Zapette Version 2

test remot

[Vue d'ensemble](#)

[Modifier les questions](#)

[Modèles](#)

[Analyse](#)

[Afficher les réponses](#)

▼ Contenu

Sélectionner

[[byod_urls]]

[[teacher]] : <http://moodle.parisdescartes.fr/BYOD/fbremote.php?sectionid=1391>

[[student]] : <http://moodle.parisdescartes.fr/BYOD/fbstudentRemote.php?sectionid=1391>

Prévisualisation

Ce formulaire comprend des champs requis, marqués *.

(Areyou) Are you ?*

(Position:1)   

- A. Pedago
- B. Techno
- C. Both
- D. Other



Feedback – version 2

Teacher's view

Test Zapette / reMoot Control

Quizz #1 (6)

Fermer le vote

Réponses

Quizz #2

Ouvrir le vote

Réponses

Test Zapette / reMoot Control

Quizz #1

Participants : 6

What is your favorite color ?

	Réponses	% des participants
A: blue	5	83.3%
B: green	2	33.3%
C: red	2	33.3%
D: none	4	66.7%

retour

Credit : Service Pédagogie numérique – Digital Pedagogy – Paris Descartes University

Students' view on smartphone



#2 Co-writing an article

- Students are co-writing an article on Law during Master courses.
- They use a pad application (Etherpad) which permits synchronous writing under the supervision of the professor.
- The resulting article is copied on Wikipedia at the end of the group work.

Try it:

<https://annuel.framapad.org/p/eunis>

<http://up5.fr/eunis>

#2 Co-writing an article

Pads > M2 DIPS > responsabilité des produits de santé défectueux

responsabilité des produits de santé défectueux



responsabilité des produits de santé défectueux

Dernière mise à jour 30/09/2015 par Anne Laude Commentaires (2)

Groupe: M2 DIPS Modifier Plein écran

e

Rich text editor toolbar with buttons for Bold (B), Italic (I), Underline (U), Strikethrough (ABC), Bulleted List, Numbered List, Indent, Outdent, Undo, and Redo. Additional icons for undo, redo, star, settings, and a group of 1 user are also present.

1

2 **La responsabilité des produits de santé défectueux**

3 https://fr.wikipedia.org/wiki/Responsabilit%C3%A9_du_fait_des_produits_de_sant%C3%A9_d%C3%A9fectueux

4

5 2015-2016

6

7

8 Cours du vendredi 02/10/2015 - Cours de Mme Anne LAUDE

9

10 Sources de Bibliographie :

11

12 - Législation

13

14 Partie 5 du CSP "produits de santé" : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006689867&idSectionTA=LEGISCTA000006171363&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20151013>

15 Livres 1, 2, 3, 4 : produits de santé.

16 Sur la définition d'un produit défectueux : article 1386-4 du Code civil

17

18 -Ouvrages généraux en matière de responsabilité

19

20 -Fabre-Magnan M. *Droit des obligations, Tome 2 Responsabilité civile et quasi-contrats*, Thémis, PUF, 3ème éd, février 2013

21 -Le Tourneau P., (dir), *Droit de la responsabilité et des contrats, régimes d'indemnisation*, Dalloz action, 10ème éd, avril 2014

22 Laude A., Mathieu B., Tchuente D. *Droit de la santé*, Thémis, PUF, 3ème éd, novembre 2013

Chat 0

Commentaires

#2 Co-writing an article



responsabilité des produits de santé défectueux

Dernière mise à jour 30/09/2015 par Anne Laude Commentaires (2)

Groupe: M2 DIPS Modifier Plein écran

18/01/2016 40:25:04



Version 34533 Enregistré le 18 janvier 2016

Retourner au pad

Auteurs : Nadezda+Sherashova, Lucie Leroux, Meline+Negroni, Nadezda+Sherashova, Sabrina+Hedhill, Camille+Grandon, Ketty+Tremblaye, Lucie+Lonclie, Anne+Laude, Agathe+Lamballais, Lucie+Lonclie, Jordan+Nahoum, Sabrina+Hedhill, Ingrid+Volovat, Laura+Lanca, Pauline+Lagarde, Tess De Drouas, Sarah Bendjenana, Ketty+Tremblaye, Clemence+Houlier, Alexandre+Pineda, Ketty+Tremblaye, Clemence+Houlier, Lucie+Lonclie, Meline+Negroni, Ingrid+Volovat, Valentine+Kandel, Ketty+Tremblaye, Aurore+Gaignon, Meline+Negroni, Sophie+Mathis, Alexandre+Pineda, Hadrien+Diakonoff, Clemence+Houlier, Ketty+Tremblaye, Julia+Millet, Marie+Christelle+Mellouet, Clemence+Houlier, Laura+Lanca, Nadezda+Sherashova, Alexandre+Pineda, Aurore+Gaignon, Hadrien+Diakonoff, Laura+Lanca, Alexandre+Pineda, Meline+Negroni, Maelys Botticelli, Maelys+Botticelli, Nadezda+Sherashova, Laura+Chevreau, Julia+Millet, Marie+Christelle+Mellouet

- Jourdain P., *Les principes de la responsabilité civile*, Connaissance du droit, Dalloz, 8e éd. 2014
- Buffelan-Lanore Y., Larribau-Terneyre V., *Droit civil. Les obligations*, Sirey, 14e éd. 2014
- Porchy-Simon S., Lambert-Faivre Y., *Droit du dommage corporel*, Précis Dalloz, 7e éd., 2011
- Mor G., *Evaluation du préjudice corporel*, Encyclopédie Delmas, 2e éd. 2014
- Delebecque P., Pansier F.-J., *Droit des obligations, Responsabilité civile, délit et quasi-délit*, Objectif Droit, LexisNexis, 7e ed. 2015
- Viney G., *Introduction à la responsabilité, Traité de droit civil*, 3e éd., L.G.D.J., 2008
- Viney G. et Jourdain P., *Les conditions de la responsabilité, Traité de droit civil*, 3e éd., L.G.D.J., 2006
- Viney G. et Jourdain P., *Les effets de la responsabilité, Traité de droit civil*, 3e éd., L.G.D.J., 2010.
- Binet J.-R. "Droit médical", Lextenso éditions, LMD, édition 2010
- Gibert S., *Guide de responsabilité médicale et hospitalière*, Berger-Levrault, 2011, p.373-400

- Ouvrages relatifs à la responsabilité des produits défectueux

- Le Tourneau P. *Responsabilité des vendeurs et fabricants*, Dalloz référence, 5ème éd, avril 2015
- Fagnart J.-L., Staquet P., *Actualités en droit de la responsabilité*, Bruylant, coll Ub3, mars 2015
- Viney G. et Jourdain P., *Les conditions de la responsabilité*, LGDJ, 2e édition, 1998, n°338

Responsabilité du fait des produits de santé défectueux

Cet article est orphelin. Moins de trois articles lui sont liés (mai 2016).
Aidez à ajouter des liens en plaçant le code `[[Responsabilité du fait des produits de santé défectueux]]` dans les articles relatifs au sujet.

La mise en forme de cet article est à améliorer (décembre 2015).
La mise en forme d'un article n'est pas le but premier de l'encyclopédie, il faut le wikifier - Découvrez comment faire.
La typographie, les liens internes ou externes, les conventions de style, la présentation des sources, etc. sont autant de points qui peuvent ne pas convenir voire être absents. Les raisons de la pose de ce bandeau sont peut-être précisées sur la page de discussion. Si seules certaines sections de l'article sont à wikifier, pensez à les indiquer en utilisant (section à wikifier).

70 %

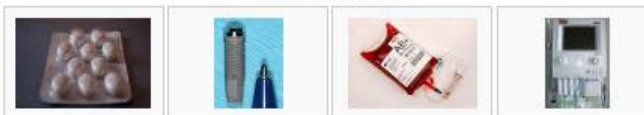
La **responsabilité du fait des produits de santé défectueux** désigne la mise en œuvre de la responsabilité d'une personne produisant, distribuant ou fournissant un produit défectueux, causant un dommage à un utilisateur, dans le cadre d'une activité de santé.

Ce régime de responsabilité est issu de la directive 85/374/CEE du 25 juillet 1985^[P], transposée en droit interne par la Loi n° 98-389 du 19 mai 1998^[P] relative à la responsabilité du fait des produits défectueux. Cette réglementation fait suite à plusieurs scandales sanitaires impliquant les produits de santé. En l'absence de celle-ci les victimes ne pouvaient voir leur préjudice réparé que très difficilement par le biais des régimes de droit commun qui offrent chaque pays. Portée par la volonté d'apporter une indemnisation aux personnes victimes de la défectuosité des produits, cette directive a permis de dégager un fondement commun à tous les États membres de l'Union Européenne facilitant l'action des victimes contre les personnes responsables et a fortiori, leur indemnisation.

Par ailleurs, l'existence de ce régime spécifique n'exclut en aucun cas la subsistance des régimes de responsabilité de droit commun. Rien n'empêche à une victime d'un produit défectueux de fonder son action sur la base des régimes existants de responsabilité extracontractuelle ou contractuelle. Toutefois dans cette hypothèse, celle-ci ne bénéficiera pas des avantages du régime spécifique de responsabilité du fait des produits défectueux.

Bien que la loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux concerne tous types de produits, les produits de santé font l'objet d'une attention particulière en raison notamment des progrès et des problématiques que pose la médecine moderne. Dans une société où les risques sont de moins en moins admis, surtout en ce qui concerne la médecine, ce régime prend toute sa place et la défectuosité des produits de santé, pouvant être à l'origine de crises sanitaires alimente une jurisprudence qui en précisera le régime.

Différents produits de santé



Une plaquette de comprimés

Un implant dentaire

Une poche de sang

Un respirateur artificiel

Réglementation [modifier | modifier le code]

Le régime français mis en place par la directive européenne du 25 juillet 1985 [modifier | modifier le code]

La directive 85/374/CEE du Conseil du 25 juillet 1985^[P], relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de responsabilité du fait des produits défectueux, établit un nouveau régime de responsabilité, autonome, par rapport aux régimes de responsabilité pour faute ou sans faute et aux régimes de responsabilité contractuelle ou extracontractuelle. Elle entend effacer les disparités existantes entre les législations des États membres qui sont susceptibles d'entraîner des différences dans le niveau de protection de l'utilisateur lorsqu'il est victime d'un produit défectueux. Ce régime de responsabilité n'exclut pas les voies de droit commun qui sont toujours ouvertes pour les justiciables. L'application d'autres régimes de responsabilité reposant sur des fondements différents est donc possible. Ainsi en est-il de la garantie des vices cachés ou de la faute. De plus, est laissé aux États membres certaines options qu'ils sont libres d'adopter ou non.

Cette directive qui s'est appuyée sur les travaux réalisés dans le cadre du Conseil de l'Europe du 27 janvier 1977 portant sur la responsabilité du fait des produits en cas de lésions corporelles ou de décès fait l'objet d'un suivi spécifique et a été modifiée à plusieurs reprises par le Conseil, sur proposition de la Commission^[P]. Ainsi, tous les cinq ans, la Commission européenne adresse un rapport au Conseil relatif à la mise en œuvre de cette directive. Deux groupes de travail ont été créés afin d'assister la Commission dans sa mission d'examen et de suivi continu de la législation en matière de responsabilité du fait des produits et d'élaborer une volonté de renforcer la protection et la sécurité des utilisateurs des produits. De plus, la Cour de justice de l'Union Européenne s'est prononcée à plusieurs reprises afin de préciser les dispositions de la directive et harmoniser l'interprétation qui en est faite par les différentes juridictions nationales.

La transposition en droit interne de cette directive a été longue et mouvementée. La loi du 19 mai 1998^[P] relative à la responsabilité du fait des produits défectueux intervient treize ans après la mise en œuvre de la directive et fait suite à un arrêt en manquement de la Cour de Justice de l'Union Européenne (à l'époque Cour de Justice des Communautés Européennes) du 13 janvier 1993, un avis de la Commission du 28 novembre 1995, et une évaluation d'astreintes journalières en date du 9 janvier 1997. Elle intègre les dispositions de la directive au sein d'un titre IV du livre III du Code civil intitulé « De la responsabilité du fait des produits défectueux » correspondant aux articles 1386-1 à 1386-18 du Code civil^[P]. Cette transposition tardive étant de plus, incorrecte, la CJCE condamne une nouvelle fois la France au cours de deux arrêts du 25 avril 2002^[P] et du 14 mars 2006^[P]. En effet, la directive prévoyait une franchise de 500 euros (c'est-à-dire que ce régime ne peut être invoqué que pour les produits d'une valeur supérieure à 500 euros) que la France n'avait pas mis en place. Par ailleurs, une assimilation était faite entre le producteur et le fournisseur du produit. Enfin, cette loi instaura une obligation de suivi du producteur qui n'était pas prévue par la directive. Deux lois successives ont été nécessaires à la transposition correcte de la directive, à savoir la loi du 9 décembre 2004^[P] de simplification du droit et la loi du 5 avril 2006^[P].

Cette transposition permet la mise en œuvre d'un régime de responsabilité de plein droit, objectif, c'est-à-dire qu'il n'est fondé sur aucune faute. Pour obtenir réparation, la victime d'un dommage résultant d'un produit défectueux n'aura pas à démontrer l'existence d'une faute commise mais uniquement la défectuosité du produit de santé, le dommage qu'il lui a causé ainsi que le lien de causalité entre le défaut et le dommage. Ce régime se veut favorable pour les victimes puisqu'au préalable, ces dernières ne pouvaient être

Sommaire [masquer]

- Réglementation
 - 1.1 Le régime français mis en place par la directive européenne du 25 juillet 1985
 - 1.2 Réglementation européenne
 - 1.2.1 Italie
 - 1.2.2 Roumanie
 - 1.2.3 Royaume-Uni
 - 1.3 Réglementations extra-communautaires
 - 1.3.1 Suisse
 - 1.3.2 Fédération de Russie
 - 1.3.2.1 Notion de produit de santé défectueux
 - 1.3.2.2 Le régime de responsabilité du fait des produits de santé défectueux
 - 1.3.2.3 La réparation ou préjudice
 - 1.3.3 États-Unis
 - 1.3.3.1 Le régime
 - 1.3.3.2 L'action en responsabilité
 - 1.3.3.3 Conditions de mise en œuvre de la responsabilité
- Champ d'application
 - 2.1 Le produit
 - 2.1.1 La notion de produit
 - 2.1.2 La notion de produit de santé
 - 2.1.3 La notion de produit défectueux
 - 2.2 Les personnes responsables
 - 2.2.1 Le producteur
 - 2.2.2 L'importateur
 - 2.2.3 L'imposeur
 - 2.2.4 L'utilisateur
 - 2.2.4.1 Utilisation par les professionnels et établissements de santé privés de produits défectueux
 - 2.2.4.2 Utilisation par les établissements publics de santé
 - 2.2.5 L'État
 - 2.2.5.1 Responsabilité de l'État du fait des produits défectueux
 - 2.2.5.2 Responsabilité de l'État du fait de l'ANSM
 - 2.2.6 L'Union Européenne
 - 2.2.7 La victime
- Conditions de mise en œuvre
 - 3.1 La preuve de la défectuosité du produit
 - 3.2 Le dommage
 - 3.3 La preuve du lien de causalité
 - 3.4 Délais d'action et de prescription
 - 3.5 Les causes exonératoires de responsabilité du producteur
 - 3.5.1 Les causes exonératoires de droit commun
 - 3.5.2 Les causes spécifiques d'exonération
 - 3.5.2.1 Exonération pour risque de développement
 - 3.5.2.2 Le commandement de la loi

#3 Live Q&A sessions using an online forum

After a series of lectures, final Q&A sessions are organized using an online forum.

More than 1500 students could prepare questions three days before the session.

Answers are given in the theater.

Ranking of questions is possible via a « like » feature in Moodle.

We are presently developing a new version Forum+1 plugin from teacher and students comments.

#4 Online quizzes with rewards

« Chemist jeopardy » and « Cell signalisation Grand Slam » are activities both based on the same model of online quizzes with rewards.

Video of teacher and student insights

#5 Students' engagement via forums

- « Campus life »: students may ask online a question after each lecture.
- The most liked ones get a reward badge and their question is answered during the next lecture.

#6 Gamification

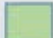
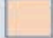

- « Game of Throbes » A trivial pursuit like game which is performed live with students groups.
- A lot of fun and emulation on a very serious subject: infectious diseases.

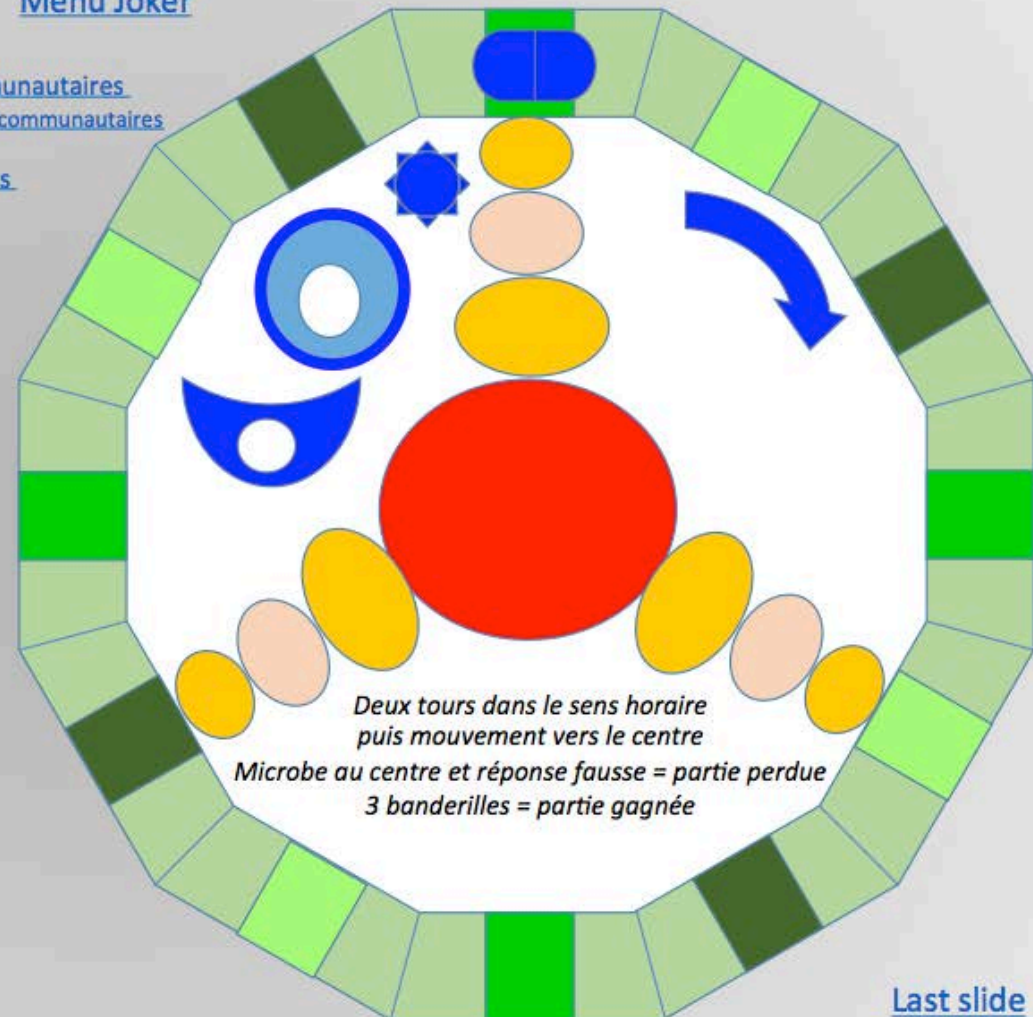
#6 Gamification

Credit: Pierre Buffet et al.

Game of Throbes 2015

Menu Joker

 Bactéries Tableau des bactéries	Antibiotiques Tableau des antibiotiques	Infections communautaires Schéma des infections communautaires
 Virus & ATNC	Antiviraux	Infections virales
 Champignons Tableau des champignons	Antifongiques Tableau des antifongiques	
 Parasites Tableau des parasites	Antiparasitaires Tableau des antiparasitaires	Tableau Indications des antiparasitaires
 Microorganismes & Infections rares		
 Infections chez patient avec antécédents Infections nosocomiales		
 Choix de l'animateur ou Dossier progressif		



Bonne réponse complète au QCM = Banderille

1 seule proposition fausse = Joker

Bonne réponse au joker = 1 coup de plus

[Last slide](#)

#6 Gamification

17 Bactéries de niveau 1

1. <i>Staphylococcus aureus</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
2. <i>Streptococcus pneumoniae</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
3. <i>Enterococcus sp.</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
4. <i>Clostridium difficile</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
5. <i>Neisseria meningitidis</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
6. <i>Haemophilus influenzae</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
7. <i>Legionella pneumophila</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
8. Entérobactéries	<u>1</u>	<u>2</u>	
9. <i>Salmonella sp., Shigella sp.</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
10. <i>Klebsiella Enterobact., Serratia</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
11. <i>Pseudomonas aeruginosa</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
12. <i>Campylobacter jejuni</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
13. <i>Helicobacter pylori</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
14. <i>Listeria monocytogenes</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	
15. <i>Borrelia burgdorferi</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>
16. <i>Mycobacterium tuberculosis</i>	<u>1</u>	<u>2</u>	

Menu Jokers 1

<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u>
<u>11</u>	<u>12</u>	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>15</u>	<u>16</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	<u>19</u>	<u>20</u>
<u>21</u>	<u>22</u>	<u>23</u>	<u>24</u>	<u>25</u>	<u>26</u>	<u>27</u>	<u>28</u>	<u>29</u>	<u>30</u>
<u>31</u>	<u>32</u>	<u>33</u>	<u>34</u>	<u>35</u>	<u>36</u>	<u>37</u>	<u>38</u>	<u>39</u>	<u>40</u>
<u>41</u>	<u>42</u>	43	<u>44</u>	45	46	47	<u>48</u>	<u>49</u>	<u>50</u>

Plateau

Credit: Pierre Buffet et al.

697 slides !

The future of Education?

- A 3D printers
- B Internet of Objects
- C Augmented Reality
- D Artificial Intelligence



<http://2reply.net>

Question ID 4053 / One choice

The future of Education?

- A 3D printers
- B Internet of Objects
- C Augmented Reality
- D Artificial Intelligence



<http://2reply.net>

Question ID 5429 / Multiple choice

VR & AR



The wall of screens



Augmented Reality



With augmented reality glasses

Augmented Reality



With augmented reality glasses and a good news

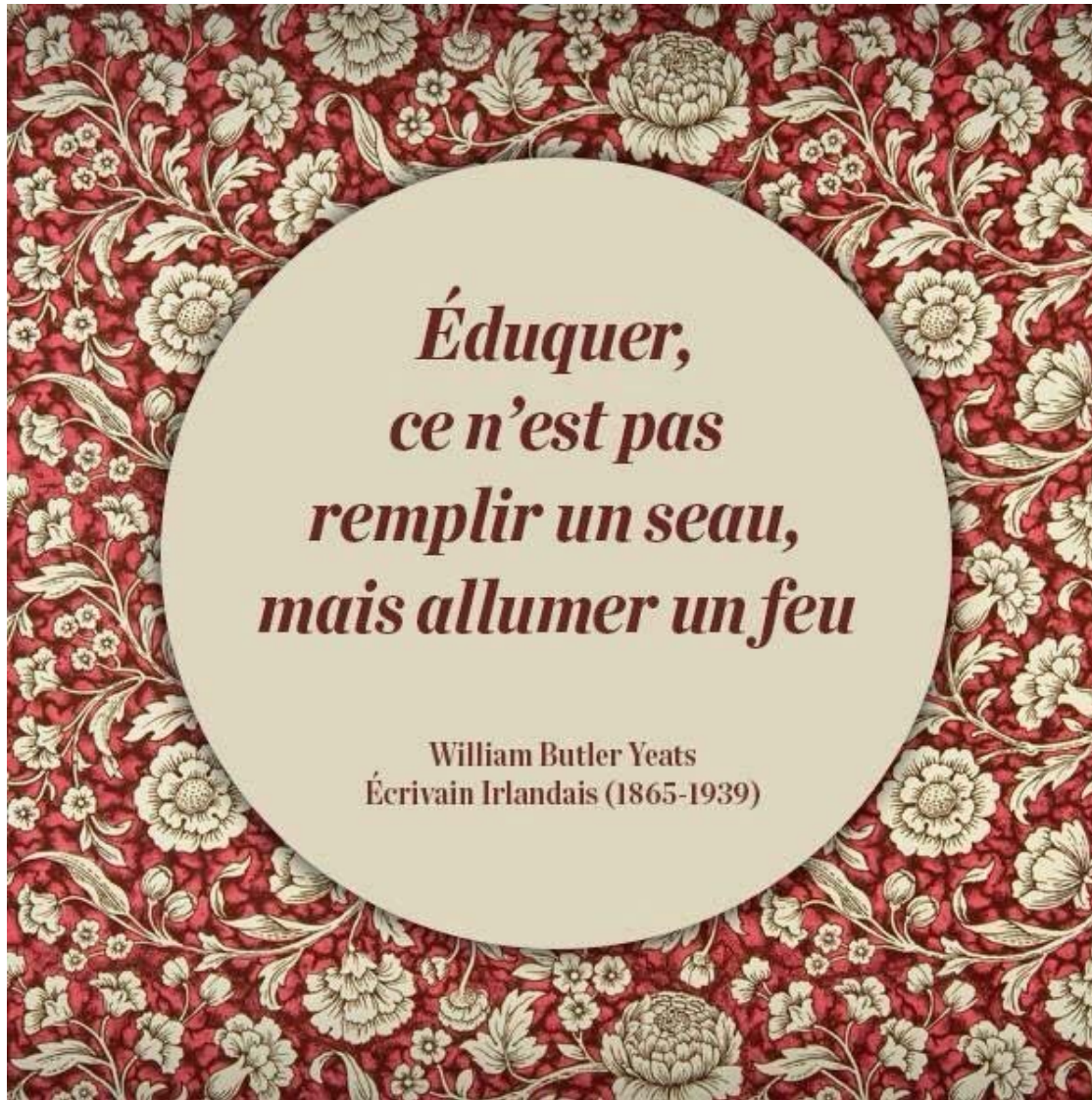
Augmented Reality



<http://spaceglasses.com>

Active teaching and learning: stimulating students' engagement at Paris Descartes University

Do you have to go full Digital ?

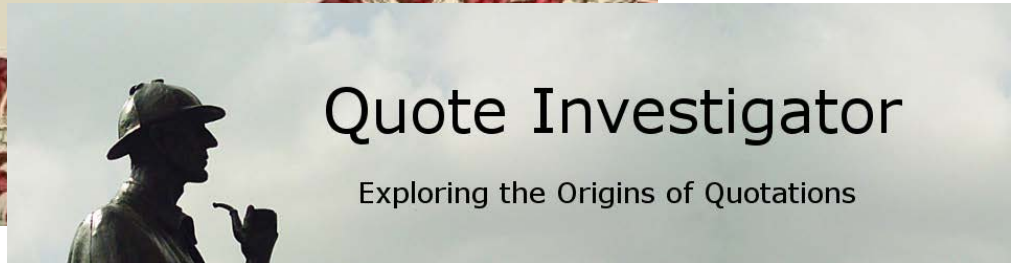


Education is not filling a bucket, but lighting a fire



*Éduquer,
ce n'est pas
remplir un seau,
mais allumer un feu*

Plutarque
William Butler Yeats
Écrivain Irlandais (1865-1939)

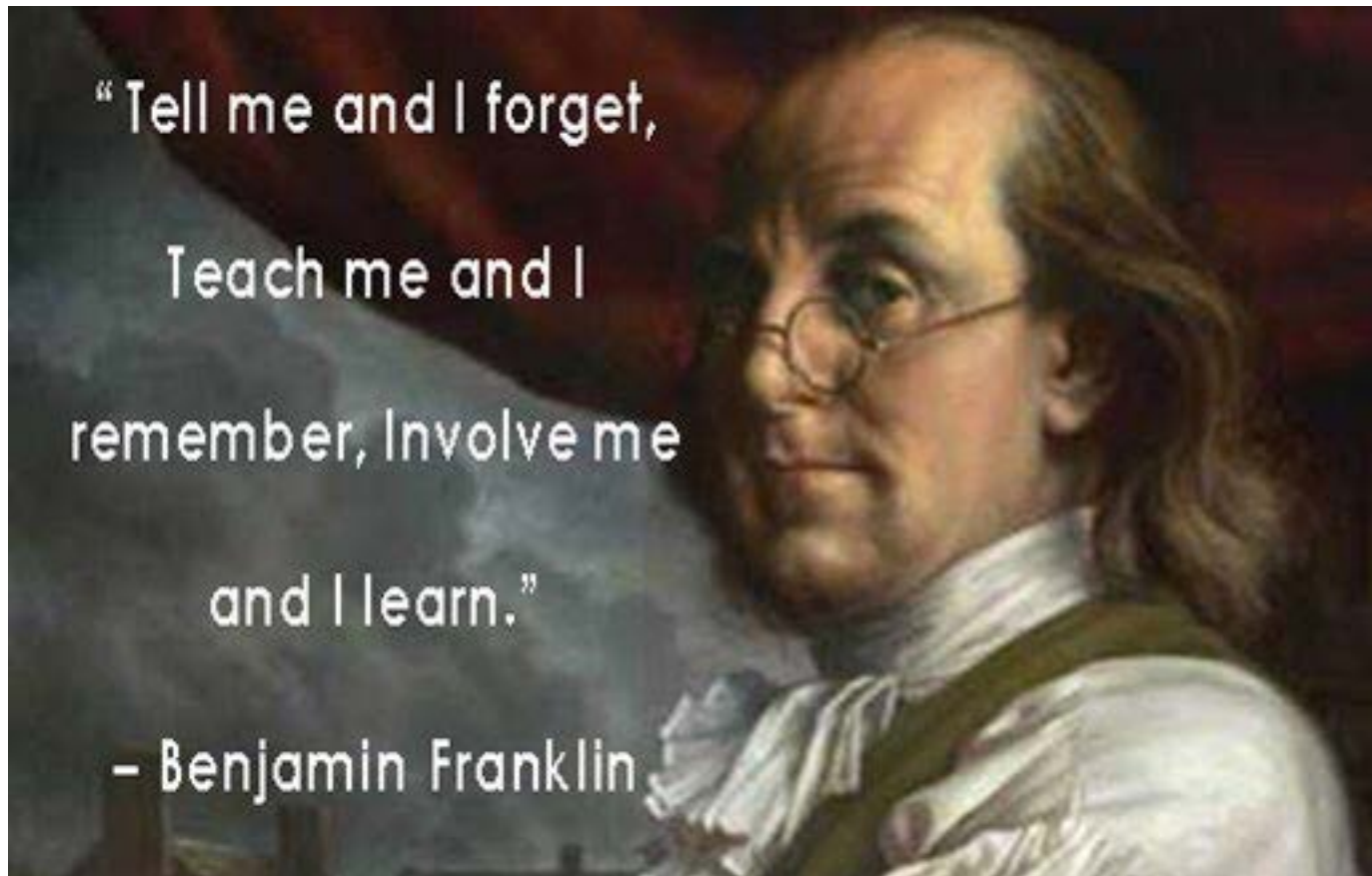


Quote Investigator

Exploring the Origins of Quotations

<http://quoteinvestigator.com/2013/03/28/mind-fire/>

Fake quote...



Thank you for your attention

Questions ?



thierry.koscielniak@parisdescartes.fr



[@tkoscielniak](https://twitter.com/tkoscielniak)



www.linkedin.com/in/tkoscielniak